

Publié le 9 juillet 2021

Pascal Bolo rencontre Jean-François Rapin, sénateur du Pas-de-Calais, président de la Commission des affaires européennes du Sénat

Dans le cadre de la préparation de la présidence française du Conseil de l'Union européenne du premier semestre 2022, Pascal Bolo a rencontré le sénateur du Pas-de-Calais, Jean-François Rapin, président de la Commission des affaires européennes du Sénat. Plusieurs sujets ont été abordés : présentation des enjeux de SGI Europe et de SGI France, mais aussi promotion de l'économie mixte dans le cadre de la relance...



La préparation de la PFUE au cœur de l'action de la présidence française de SGI Europe

Depuis son élection à la présidence de SGI Europe en décembre 2020, Pascal Bolo, vice-trésorier de la Fédération des Epl et président de la Semitan, n'a cessé de travailler pour **mettre le réseau européen des entreprises de services publics et d'intérêt général sur le devant de la scène**. La raison ? pour promouvoir les services publics au cœur des priorités de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) au premier semestre 2022, il est indispensable **d'échanger avec les principaux acteurs de la présidence tournante** .

Dans ce cadre, un rendez-vous a été convenu **avec le président de la Commission des affaires européennes du Sénat**, le sénateur du Pas-de-Calais **Jean-François Rapin**. **Pascal Bolo a ainsi été reçu au Sénat, accompagné de la Fédération des Epl** qui soutient activement la

présidence française de SGI Europe.

Les priorités françaises pour la PFUE

Pour cette **première rencontre**, les **priorités politiques du Sénat et de SGI Europe pour la PFUE** qui ont été évoquées. Les deux présidents partagent les mêmes analyses sur plusieurs points, notamment sur le **rôle fondamental des collectivités territoriales dans le cadre de la relance**. A cet égard, Pascal Bolo a insisté sur la nécessité de **modifier la définition européenne de la PME qui porte fortement préjudice aux Epl** en limitant leurs possibilités de demandes de financements européens et d'allègements administratifs. Le sénateur s'est montré favorable à cette démarche, convaincu que les **collectivités doivent être aidées en période de relance** pour conforter les équipements et les infrastructures dans les territoires.

Dans ce cadre, ils ont également souligné **l'importance d'accroître les investissements dans le domaine des services publics et d'intérêt général dans le cadre de la relance**, compte-tenu de l'importance des entreprises qui les fournissent dans le contexte actuel de transition, notamment écologique. La **participation essentielle des Epl dans les territoires a particulièrement été soulignée**.

Enfin, la **nécessité de prolonger les mesures de relance** est essentielle pour les deux élus, particulièrement en direction des secteurs les plus affectés par la crise – comme le transport urbain. La question de **l'augmentation du plafond de minimis** et du **cumul des aides d'Etat** a ainsi été évoqué.